

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par NATURES DU MONDE nous vous invitons à prendre connaissance des présentes conditions particulières de vente et à les lire attentivement.

Les présentes conditions particulières s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées. La réservation et/ou la commande de prestations est réservée à l'Acheteur ayant pris connaissance des présentes conditions de vente dans leur intégralité, de façon préalable à sa commande et les ayant acceptées sans réserve. Dès lors, la prise de commande entraîne l'entière adhésion aux présentes conditions particulières de vente et l'acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

CONDITIONS PARTICULIERES

1. Définition

1.1 Organisateur : désigne NATURES DU MONDE.

NATURES DU MONDE est une société à responsabilité limitée au capital de 7500 €, dont le siège social est 33 Route de la Plage, 74290 MENTHON ST BERNARD, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le n° 484539846, titulaire de la licence d'agent de voyages n° 074 05 0005.

NATURES DU MONDE a souscrit auprès de la compagnie IARD/ MMA, 7 avenue d'Albigny 74000 ANNECY, un contrat n° 114187562 couvrant les conséquences de sa responsabilité civile professionnelle.

NATURES DU MONDE bénéficie d'une garantie financière délivrée par l'Association Professionnelle de Solidarité (APS), 15 avenue Carnot, 75017 Paris.

1.2 Acheteur : désigne toute personne qui réserve, commande et/ou achète une prestation proposée par NATURES DU MONDE, telle que la fourniture de billets d'avion, de prestations d'hébergement, de location de voitures, la fourniture de packages/forfaits touristiques ou tout autre service.

1.3 Passation et modification ou annulation d'une commande : Vous pourrez consulter sur le site www.natures-du-monde.com les prestations proposées. Par contact ; électronique, courrier ou téléphone, vous pourrez demander un devis personnalisé ainsi qu'une demande de disponibilité et réservation. NATURES DU MONDE vous transmettra par retour, le cas échéant, par courrier électronique, ou par voie postale le contrat correspondant à la commande reprenant les éléments essentiels de celle-ci tels que l'identification du fournisseur du produit ou service réservé, le prix, la quantité, la date de voyage. En l'absence d'établissement d'un contrat de vente émis par NATURES DU MONDE, la demande de réservation n'a pas été prise en compte. Il vous appartient donc dans tous les cas de vous assurer de la bonne réception de ce contrat. De plus, la réservation ne sera définitive qu'au moment où NATURES DU MONDE, réceptionnera un exemplaire du contrat dûment signé accompagné du règlement demandé.

Toute demande de modification ou d'annulation de votre commande devra parvenir à NATURES DU MONDE impérativement par courrier électronique, suivi d'un recommandé avec AR. NATURES DU MONDE vous transmettra par retour, par courrier électronique, et par voie postale la confirmation de la demande de modification ou d'annulation. En l'absence de courrier électronique de confirmation émis par NATURES DU MONDE, la modification ou l'annulation n'a pas été prise en compte. Il vous appartient donc dans tous les cas de vous assurer de la bonne réception du courrier électronique de confirmation. Un nouveau contrat de vente sera alors émis et un exemplaire signé devra nous parvenir afin de valider définitivement les modifications ou annulations.

En cas de modification ou d'annulation, et sous déduction des sommes dues (cf. article 12 Frais d'annulation et de modification), NATURES DU MONDE vous remboursera dans un délai raisonnable toutes les sommes préalablement versées.

Attention : Certains produits ou prestations ne pourront faire l'objet d'aucune modification ou annulation. Les sommes que vous auriez versées dans ces hypothèses ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste que vous nous rapporteriez, les données conservées dans le système d'information de NATURES DU MONDE et/ou ses partenaires ont force probante quant aux commandes passées. Les données sur support informatique ou électronique conservées par NATURES DU MONDE constituent des preuves et, si elles sont produites comme moyens de preuve par NATURES DU MONDE dans toute procédure contentieuse ou autre, elles seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

Attention : Dans le cadre de l'achat de billets d'avion ou compagnie régulière, NATURES DU MONDE agit en qualité de simple intermédiaire entre le transporteur et l'acheteur. Le transporteur peut imposer à NATURES DU MONDE, sur certains vols, à certaines dates, où pour bénéficier de certains tarifs, de règles d'émissions particulières telles que l'émission du billet dans un délai maximum après la réservation, l'accès à certains tarifs réservés aux résidents de certains pays notamment. Dans le cas où ces règles d'émission imposées par le transporteur à NATURES DU MONDE trouveraient à s'appliquer à l'acheteur, NATURES DU MONDE sera en droit d'annuler sans frais la réservation effectuée.

1.4 Package/forfait touristique : Constitue des packages/forfaits touristiques (au sens de l'article 2 de la loi du 13 juillet 1992), la vente, pour un prix global d'une prestation dépassant 24 heures ou incluant une nuitée, et combinant au moins deux éléments parmi les trois suivants :

- une prestation de transport ou de location de voiture,
- une prestation d'hébergement,
- un service touristique non accessoire au transport ou à l'hébergement, mais représentant une part significative du prix global.

2. Capacité

L'Acheteur reconnaît avoir la capacité de contracter aux conditions décrites, c'est à dire être âgé d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter et ne pas être sous tutelle ou curatelle. L'Acheteur garanti la véracité et l'exactitude des informations fournies par ses soins ou tout autre membre de sa famille.

Avertissement : Rappel des termes de l'article 313-1 du Nouveau Code Pénal : " L'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge. L'escroquerie est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 381 123€ d'amende ".

3. Prix et paiement

3.1 Prix : Tous les prix sont affichés en Euros, toutes taxes comprises payable de France. Certaines réservations engendrent des frais de dossier, de plus, ces frais de dossiers peuvent être additif à ceux du fournisseur. Conformément au régime de TVA sur la marge des agents de voyages, les factures émises par NATURES DU MONDE ne mentionnent pas la TVA collectée sur les prestations vendues.

Les prix sont établis sur la base des tarifs et taux de change indiqués ci-dessous et sont susceptibles d'être révisés. Les prix doivent être confirmés préalablement à votre inscription.

3.2 Révision des prix : Les prix indiqués sont ceux en vigueur à la date de la réservation définitive.

Attention : En cas de variation du montant des taxes, redevances passagers et/ou surcharges carburant appliquées par les autorités et/ou compagnies aériennes, celles-ci seront intégralement et immédiatement répercutées dans le prix de tous les produits à compter de sa date d'application, y compris pour les clients déjà inscrits et ayant déjà réglé la prestation correspondante.

Pour les clients packages/forfaits déjà inscrits, la révision à la hausse du prix de leur voyage ne pourra intervenir moins de trente jours avant la date du départ.

3.3 Modes de paiement : Vous pouvez effectuer votre règlement par chèque bancaire, virement.

Attention : si l'utilisateur est domicilié à l'étranger (adresse postale ou adresse électronique), si le départ du voyage s'effectue de l'étranger, si l'adresse de livraison du billet ou du carnet de voyages est à l'étranger, le règlement devra être effectué exclusivement par virement bancaire. Les frais sont à la charge du client.

3.4 Conditions de règlement : L'inscription est effective dès la réservation. Un acompte est demandé dès la signature du contrat et le paiement complet est exigé à plus de 30 jours de la date de départ du voyage ou séjour. Le dossier n'est confirmé que lorsque le paiement de l'acompte est effectué par le client.

Tout virement bancaire émis à partir d'une banque hors de France devra être libellé en Euros exclusivement. Les virements en provenance de l'étranger peuvent entraîner des frais de banque. Ces frais sont à la charge de l'Acheteur.

A défaut de parfait paiement, NATURES DU MONDE est en droit de considérer que l'Acheteur a annulé sa réservation. Avant réception et encaissement du paiement complet, NATURES DU MONDE n'est pas tenu d'émettre un quelconque billet, ou bon d'échange. Toutefois, l'Acheteur demeure dans tous les cas responsable du paiement de tous les montants convenus pour les produits ou services commandés.

Ne sont pas considérés comme libératoires de la dette : la remise d'un numéro de carte bancaire tant que l'accord du centre de paiement n'est pas obtenu ni d'un virement avant confirmation de notre banque.

De même, n'est pas considéré comme libératoire de la dette le paiement par l'Acheteur auprès d'une agence de voyages d'une prestation de NATURES DU MONDE tant que NATURES DU MONDE n'a pas reçu le parfait paiement de la prestation commandée par ladite agence de voyages. A défaut de paiement par l'agence de voyages intermédiaire dans les délais prévus, NATURES DU MONDE est en droit d'annuler la réservation effectuée par l'agence de voyages pour le compte de l'Acheteur. Avant réception du paiement complet, NATURES DU MONDE n'est pas tenu d'émettre un quelconque billet ni bon d'échange.

Le non-respect par l'Acheteur des conditions de paiement sera considéré par NATURES DU MONDE comme une annulation demandée par l'Acheteur. Dans le cas où le paiement se révélerait être irrégulier, incomplet ou inexistant, pour quelque raison que ce soit, la vente des prestations réservées serait annulée, les frais en découlant étant à la charge de l'Acheteur.

4. Formalités

NATURES DU MONDE informe l'Utilisateur des formalités de police, de santé et de douane nécessaires aux personnes majeures et de nationalité française, pour entrer dans le ou les pays de destination. Il appartient à l'Acheteur de vérifier auprès des autorités administratives compétentes des formalités spécifiques applicables, notamment aux mineurs et l'accomplissement des formalités lui incombe.

Nous conseillons les futurs voyageurs à se rendre sur les sites diplomatie.gouv.fr, action-visas.com.

Les ressortissants des pays étrangers doivent se renseigner préalablement à leur inscription auprès des autorités compétentes du ou des pays de destination et doivent impérativement signaler leur nationalité en commentaire dans leurs dossiers.

Les informations communiquées par NATURES DU MONDE sont susceptibles de modifications. Il appartient à l'Utilisateur de vérifier auprès des autorités concernées les différentes formalités nécessaires à la réalisation du voyage réservé. Si l'Utilisateur se voyait refuser l'embarquement ou l'accès au pays de destination faute de satisfaire aux formalités de police, de santé ou de douane, NATURES DU MONDE ne pourrait en aucun cas être tenu pour responsable. L'Utilisateur supportera seul toute sanction et/ou amendes éventuellement infligées et résultant de l'inobservation de règlement de police, santé ou douanier, ainsi que des conséquences pouvant en résulter. L'opérateur ne pourra ni être tenu pour responsable, ni rembourser les billets ou quelque frais que ce soit.

Attention : La réglementation de certains pays impose une validation du passeport à lecture optique supérieure à 6 mois suivant la date du retour du voyage.

5. Packages/forfaits touristiques

5.1 Responsabilité : La vente de packages/forfaits touristiques est régie par le Décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la Loi n° 92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours. Ces dispositions sont complétées par les présentes conditions générales.

Conformément à l'article 104 du Décret n° 94-490 du 15 juin 1994, les articles 95 à 103 dudit Décret sont reproduits ci-après (Article 16).

5.2 Durée du voyage : Les prix sont calculés par rapport à un nombre de nuitées et non de journées. Si, en raison des horaires des transports, la première et/ou la dernière nuitée se trouvent écourtées ou prolongées aucun remboursement, ni aucune indemnité ne pourra être accordée

5.3 Hébergement : L'indication du niveau de confort attribué aux hébergements figurant dans le descriptif correspond à une classification établie en référence à des normes locales du pays d'accueil, et qui peut donc différer des normes françaises. Elle n'est fournie qu'à titre indicatif. NATURES DU MONDE se réserve la possibilité, pour des raisons techniques, pour des cas de force majeure ou du fait d'un tiers, de substituer l'hébergement initialement réservé par un autre de même catégorie proposant des prestations équivalentes sans donner droit à un dédommagement.

5.4 Activités : Il peut advenir que certaines activités proposées et indiquées dans le descriptif, soient supprimées par le fournisseur notamment pour des raisons climatiques, en cas de force majeure, de séjour hors saison touristique, ou lorsque le nombre de participants requis pour la réalisation de l'activité n'est pas atteint. Il se peut aussi, que lors d'activité sportive encadrée par un professionnel diplômé (stage, formation, circuit ou séjour sportif encadré...), celui-ci émette des réserves ou des interdictions à la pratique de l'activité par l'Acheteur. Dans un tel cas, la responsabilité de NATURES DU MONDE ne saurait être engagée et aucun dédommagement ne pourra être réclamé par l'Acheteur.

Toute participation à une activité sportive implique que l'Acheteur, soit conscient que, vu le caractère des voyages organisés, il peut courir certains risques dus notamment à l'éloignement des centres médicaux. Il les assume en toute connaissance de cause et s'engage à ne pas faire porter la responsabilité des accidents pouvant survenir, à NATURES DU MONDE. Ceci est valable également pour les ayants droits et tout membre de la famille. Si les circonstances l'imposent et en particulier pour assurer la sécurité de l'Acheteur lui-même ainsi que du reste du groupe, NATURES DU MONDE se réserve le droit, directement ou par l'intermédiaire du fournisseur diplômé encadrant l'activité, de substituer les prestations, ou de les annuler purement et simplement. L'Acheteur doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité (notamment le Code de la Route), et suivre les conseils donnés par l'encadrement. NATURES DU MONDE ne peut être tenu pour responsable des accidents qui seraient dus à l'imprudence individuelle de l'Acheteur.

Toute participation à une manifestation sportive (course cyclisme, triathlon, trail, marathon, course de ski de montagne...) implique que l'acheteur accepte sans réserve les conditions particulières de l'organisateur, ainsi que le règlement imposé. Dans le cadre de l'inscription, à ces manifestations, NATURES DU MONDE agit en qualité de simple intermédiaire entre l'Organisateur et l'Acheteur, et ne peut être tenu pour responsable de tout incident survenu lors de l'activité. Un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive en question sera généralement obligatoire pour l'inscription.

5.5 Photos et illustrations : NATURES DU MONDE fait ses meilleurs efforts pour fournir des photos et illustrations donnant à l'Acheteur un aperçu des prestations proposées. Ces photos et illustrations ont pour objet d'indiquer à l'Acheteur la catégorie mais ne sauraient engager NATURES DU MONDE au-delà de cet objet.

5.6 Cession de contrat : L'Acheteur pourra céder son contrat (hors les contrats d'assurance) à un tiers, tant que ce contrat n'a produit aucun effet et à condition d'en informer NATURES DU MONDE par courrier recommandé avec demande d'avis de réception, au plus tard 7 jours avant le début du voyage, en indiquant précisément les noms et adresses du ou des cessionnaires et du ou des participants au voyage et en justifiant que ceux-ci remplissent les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour (en particulier pour les enfants qui doivent se situer dans les mêmes tranches d'âge). La cession du contrat entraîne les frais suivant à acquitter par l'Acheteur :

Jusqu'à 30 jours avant le départ	30 € par personne
Entre 29 et 15 jours avant le départ	75 € par personne
De 14 à 7 jours avant le départ	160 € par personne

Attention : sur certaines compagnies, sur certaines bases tarifaires, ainsi que certaines prestations le contrat produit effet dès l'inscription. Dès lors le contrat ne sera pas cessible.

6. Réclamation

Toute réclamation, pour être recevable, devra être transmise à NATURES DU MONDE, par courrier recommandé accompagné de toutes les pièces justificatives dans un délai maximum de 30 jours après la date de retour de voyage. La durée de notre enquête, auprès des prestataires de services concernés, déterminera le délai de réponse. Pensez bien à nous fournir les pièces justificatives pour une réponse rapide.

7. Assurances

Aucune assurance n'est comprise dans les prix proposés par NATURES DU MONDE. Dès lors, nous vous recommandons vivement, en tant que de besoin, de souscrire le contrat d'assurance proposé par Présence Assistance Tourisme- CGU Courtage couvrant les conséquences de l'annulation ou de la modification de votre voyage, du retard aérien, l'assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie et la garantie de vos bagages. Les risques couverts par ces garanties, leur coût, le montant des garanties, les exclusions, les modalités de remboursement figurent sur le contrat d'assurance.

Nous vous invitons à lire scrupuleusement le contrat préalablement à votre inscription. Vous pouvez recevoir gratuitement une copie du contrat sur simple demande.

Pour les séjours et circuits incluant une activité sportive, une assurance spécifique pourra être demandée à l'Acheteur.

8. Frais d'annulation et de modification

L'annulation ou la modification de votre réservation entraîne des frais qui vous sont facturés selon le barème ci-dessous :

Package/forfaits base vols charters et forfait base prestations terrestres seules	
A + 30 jours avant le départ	75 % du montant total*
A - 30 jours avant le départ	100 % du montant total*

Package/forfaits base Vols réguliers :	
Avant émission du billet à + 40 jours du départ	40 % du montant total*
Avant émission du billet à - 40 jours du départ	75 % du montant total*
Après émission du billet quelque soit la date avant le départ	100 % du montant total*

* hors taxe, frais de dossiers et assurance(s)

En cas d'annulation ou de modification par l'Acheteur, et sous déduction des sommes dues à NATURES DU MONDE (taxes, frais d'annulation/modification, frais de dossier et assurances), NATURES DU MONDE remboursera à l'Acheteur dans un délai raisonnable toutes sommes préalablement versées par ce dernier.

L'annulation ou la modification de votre commande pour quelque raison que ce soit ne vous dispense pas du paiement des sommes dont vous êtes redevable auprès de NATURES DU MONDE.

Attention : En cas d'annulation, les assurances ne sont jamais remboursables et 15 euros de frais de traitement par personne seront facturés.

Nous vous informons que du fait de la spécificité des conditions appliquées d'un transporteur à un autre, et suivant le type de réservation passée (billet non modifiable/non remboursable, délais d'émission du billet...), certains billets et prestations ne peuvent faire l'objet d'un remboursement tels que prévus ci-dessus. Nous vous invitons à vérifier les conditions d'annulation, de modification et d'émission selon le billet réservé. Des conditions particulières seront notifiées au moment de la signature du contrat de vente.

Toute demande de remboursement de taxes est soumise à 25 euros de frais de traitement par billets.

Sur les vols réguliers, tous les tronçons doivent être utilisés, faute de quoi, la compagnie aérienne sera en droit de réajuster le tarif ou d'annuler les places.

9. Droit de rétractation

Les règles de la vente à distance (Code de la Consommation) prévoient notamment un délai de rétractation de 7 jours pour échange ou remboursement. Cette faculté de rétractation prévue par le Code de la Consommation lors d'une vente à distance n'est pas applicable aux prestations touristiques.

Le nouvel article L.121-20-4 du Code de la Consommation précise que la plupart des dispositions ne sont pas applicables aux contrats ayant pour objet " la prestation de services d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs... ".

L'Acheteur ayant réservé et/ou commandé à distance (par téléphone ou via Internet) une prestation auprès de NATURES DU MONDE, ne bénéficie donc pas du droit de rétractation.

10. Informatique et liberté

Selon les termes de la loi 78-17 dite Informatique et Libertés, l'Acheteur est informé que sa commande fait l'objet d'un traitement nominatif informatisé. Ces informations permettent à NATURES DU MONDE ainsi qu'aux prestataires, de traiter et exécuter la commande.

Le droit d'accès et de rectification garanti par la loi s'exerce auprès de NATURES DU MONDE, 33 Route de la plage 74290 MENTHON ST BERNARD.

11. Dispositions diverses

Le fait que NATURES DU MONDE ne se prévale pas, à un moment donné, d'une des dispositions des présentes conditions de vente ne pourra être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites dispositions.

Dans le cas où l'une des dispositions des conditions de vente serait déclarée nulle ou sans effet, cette disposition serait réputée non écrite, sans que cela n'affecte la validité des autres dispositions sauf si la disposition déclarée nulle ou sans effet était essentielle et déterminante. Dans ce dernier cas, les parties négocieront son remplacement par une disposition ayant un effet économique équivalent. NATURES DU MONDE ne pourra être tenu pour responsable des cas fortuits, des cas de force majeure (notamment les grèves, les intempéries, les catastrophes naturelles, l'interruption des moyens de communications...) du fait des tiers, ou de la faute de l'Acheteur (présentation après l'heure de convocation, non respect des formalités administratives, douanières, de santé, non présentation à l'embarquement,...).

L'acheteur supportera donc toutes les conséquences pécuniaires résultant de la survenance d'un cas de force majeure affectant l'exécution des obligations de l'Organisateur.

12. Droit applicable

Les conditions de vente sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des tribunaux français.